



INSCRIPTIONS À L'IUT

PREMIÈRE INSCRIPTION FORMATION INITIALE : ÉTUDIANTS FRANÇAIS

INSCRIPTION EN DUT, DUT APPC, LP

ATTENTION: ne sont pas concernés par cette procédure: profils alternants (contrats pro et contrats d'apprentissage) et formation continue - reportez vous au bloc gris 1ère page "Inscription réinscription profil alternant et formation continue"

1 - VOUS AVEZ NORMALEMENT CONFIRME VOTRE DECISION SUR PARCOURSUP OU E-CANDIDAT

VOICI LA PROCÉDURE À SUIVRE POUR VOTRE INSCRIPTION :

 <p>CVEC Contribution Vie Étudiante et de Campus</p>	<p>AVANT DE VOUS INSCRIRE : Vous devez vous acquitter de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) d'un montant de 91€ Cette démarche est obligatoire pour vous inscrire dans l'enseignement supérieur Informations : https://cvec.etudiant.gouv.fr/</p>
--	--

ATTENTION, ne sont pas concernés par la CVEC les étudiants en contrat pro et Formation continue

2 - TELECHARGER LE DOSSIER D'INSCRIPTION

[LIEN DOSSIER](#) + [LIEN NOTICE EXPLICATIVE](#)

Ce dossier vous sera demandé pour procéder à votre inscription administrative définitive

3 - VOUS INSCRIRE EN LIGNE

[inscription en ligne](#)

ATTENTION, l'inscription en ligne ne sera possible qu'à **partir du 8 juillet**

Merci pour votre compréhension !

4 - PRENDRE RENDEZ-VOUS EN LIGNE (UNIQUEMENT POUR LES FORMATIONS SE DÉROULANT À PERPIGNAN)

Vous devez [prendre rendez-vous](#) pour votre inscription administrative définitive sur le lien suivant une fois votre inscription faite.

Si vous résidez dans les **DROM-COM, à l'étranger ou hors France**, vous pourrez prendre un rendez-vous **au mois de septembre** les créneaux seront visibles **mi-juillet** sur le lien [ICI](#)

5 - L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Pour une formation à PERPIGNAN

Vous devez vous présenter le jour de votre RDV au service de la scolarité de l'IUT de Perpignan avec le dossier préalablement téléchargé (se reporter au tiret n°2), dûment complété ainsi que l'ensemble des pièces justificatives demandées.

Même si vous n'êtes pas encore inscrit(e), vous devez être présent(e) le jour de votre rentrée ([dates rentrée](#))

Pour une formation à NARBONNE

Vous ne devez pas prendre de rendez-vous ([dates rentrée](#))

- **DUT CJ** : présentez vous au secrétariat pédagogique de Narbonne muni du dossier complété (se reporter au tiret n°2) accompagné des pièces demandées et du paiement (chèque + RIB) si vous n'avez pas effectué le règlement en ligne du **8 juillet au 19 juillet inclus ou le 6 septembre, jour de la rentrée (horaires secrétariat : 9h - 12h / 14h 16h)**
- **DUT GCGP** : présentez vous au secrétariat pédagogique de Narbonne muni du dossier complété (se reporter au tiret n°2) accompagné des pièces demandées et du paiement (chèque + RIB) si vous n'avez pas effectué le règlement en ligne du **8 juillet au 12 juillet inclus ou à partir du 30 août et au plus tard le jour de la rentrée (horaires secrétariat : 9h - 12h30 / 14h30 - 16h)**

C) Pour une formation à CARCASSONNE :

Vous ne devez pas prendre de rendez-vous ([dates rentrée](#))

- **DUT STID, LP TIG, LP SIG**: présentez vous au secrétariat pédagogique de Carcassonne muni du dossier complété (se reporter au tiret n°2) accompagné des pièces demandées et du paiement (chèque + RIB) si vous n'avez pas effectué le règlement en ligne du **8 juillet au 12 juillet inclus ou à partir du 26 août et au plus tard le jour de la rentrée (horaires secrétariat : 9h - 12h / 14h 16h)**
- **DUT TC, LP Marketing et E-marketing des PME** : présentez vous au secrétariat pédagogique de Carcassonne muni du dossier complété (se reporter au tiret n°2) accompagné des pièces demandées et du paiement (chèque + RIB) si vous n'avez pas effectué le règlement en ligne du **8 juillet au 19 juillet inclus ou à partir du 26 août et au plus tard le jour de la rentrée (horaires secrétariat : 9h - 12h / 14h 16h)**

INSCRIPTION ET RÉINSCRIPTION PROFIL ALTERNANT ET FORMATION CONTINUE

CANDIDATS DE L'ALTERNANCE (CONTRAT D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION)

- **Pour les alternants en formation sur PERPIGNAN :**

1 / Contactez le service de la scolarité pour prendre un rendez-vous pour votre inscription

sco-iut@univ-perp.fr

2/ Complétez le [dossier d'inscription](#)

- Pour les étudiants en **contrat d'apprentissage**: acquittez vous de la CVEC (91€) <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- Pour les étudiants en **contrat de professionnalisation** : **NE VOUS ACQUITTEZ PAS DE LA CVEC**

Attention le jour de votre rendez-vous merci de fournir en plus des autres pièces demandées dans le dossier d'inscription: **la fiche d'autorisation d'inscription administrative** (à retirer au SFCA Bâtiment Z de l'UPVD) contact: sfc@univ-perp.fr 04.30.19.81.41

Si vous n'avez pas ce document, présentez vous quand même le jour de votre rendez-vous accompagné du dossier d'inscription et des pièces demandées

- **Pour les alternants en formation sur NARBONNE ou CARCASSONNE:**

Complétez le [dossier d'inscription](#)

- Pour les étudiants en **contrat d'apprentissage**: acquittez vous de la CVEC (91€) <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- Pour les étudiants en **contrat de professionnalisation** : **NE VOUS ACQUITTEZ PAS DE LA CVEC**

Pour une formation à NARBONNE

Vous ne devez pas prendre de rendez-vous ([dates rentrée](#))

- **DUT CJ** : présentez vous au secrétariat pédagogique de Narbonne muni du dossier complété (se reporter au tiret n°2) accompagné des pièces demandées et du paiement (chèque + RIB) du **8 juillet au 19 juillet inclus ou le 6 septembre, jour de la rentrée (horaires secrétariat : 9h - 12h / 14h 16h)**
- **DUT GCGP** : présentez vous au secrétariat pédagogique de Narbonne muni du dossier complété (se reporter au tiret n°2) accompagné des pièces demandées et du paiement (chèque + RIB) du **8 juillet au 12 juillet inclus ou à partir du 30 août et au plus tard le jour de la rentrée (horaires secrétariat : 9h - 12h30 / 14h30 - 16h)**

B) Pour une formation à CARCASSONNE :

Vous ne devez pas prendre de rendez-vous ([dates rentrée](#))

- **DUT STID, LP TIG, LP SIG**: présentez vous au secrétariat pédagogique de Carcassonne muni du dossier complété (se reporter au tiret n°2) accompagné des pièces demandées et du paiement (chèque + RIB) du **8 juillet au 12 juillet inclus ou à partir du 26 août et au plus tard le jour de la rentrée (horaires secrétariat : 9h - 12h / 14h 16h)**
- **DUT TC, LP Marketing et E-marketing des PME** : présentez vous au secrétariat pédagogique de Carcassonne muni du dossier complété (se reporter au tiret n°2) accompagné des pièces demandées et du paiement (chèque + RIB) du **8 juillet au 19 juillet inclus ou à partir du 26 août et au plus tard le jour de la rentrée (horaires secrétariat : 9h - 12h / 14h 16h)**

CANDIDATS DE LA FORMATION CONTINUE (CONCERNE LES SALARIÉS ET DEMANDEURS D'EMPLOIS)


Vous devez prendre contact avec le Service de la Formation Continue et de l'Alternance (SFCA) sfc@univ-perp.fr ou au 04.30.19.81.41

Vous devez vous présenter au SFCA avec le [dossier préalablement téléchargé](#) dûment complété accompagné de l'ensemble des pièces demandées

Consultez les [dates de rentrée](#)

PREMIÈRE INSCRIPTION : ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Candidats de la procédure E-candidat ou Etudes en France :

	<p>AVANT DE VOUS INSCRIRE : Vous devez vous acquitter de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) d'un montant de 91€ Cette démarche est obligatoire pour vous inscrire dans l'enseignement supérieur</p> <p>Informations : https://cvec.etudiant.gouv.fr/</p>
---	---

ATTENTION, ne sont pas concernés les étudiants en contrat pro et Formation continue

Application des droits différenciés Rentrée 2019/2020 :

La présidence proposera au vote du CA de l'établissement du 29 mai une exonération partielle de ses droits pour les étudiants extra-communautaires pour l'année 2019-2020 (alignement sur les droits applicables aux étudiants communautaires).

1 - CONFIRMEZ VOTRE DECISION

Vous devez confirmer votre décision sur E-candidat ou Etude en France

Attention, tous les documents rédigés en langue étrangère devront être traduits :

- soit par un traducteur agréé ou par les consuls étrangers en France, pour les candidats résidents en France
- soit au consulat ou à l'ambassade de France, pour les étudiants résidant à l'étranger

2- TELECHARGEZ LE DOSSIER D'INSCRIPTION

[Télécharger le dossier](#) et la [notice explicative](#)

Ce dossier dûment complété vous sera demandé le jour de votre inscription administrative ainsi que l'ensemble des

pièces demandées.

Vous pouvez dès à présent prendre connaissance des [dates de rentrées ici](#)

3- INSCRIVEZ-VOUS SUR PLACE

DATES DE RENTRÉE

Pour les formations se déroulant à Perpignan (GEA, GB, GIM, GLT)

Votre inscription administrative aura lieu en Septembre. Vous devez vous présenter au service de la scolarité de l'IUT de Perpignan le jour de la rentrée avec le dossier préalablement téléchargé (se reporter au tiret n°2) dûment complété ainsi que l'ensemble des pièces demandées.

Pour les formations se déroulant à Narbonne (CJ, GCGP) ou Carcassonne (STID, TIG, SIG, TC, Marketing et Marketing)

Votre inscription administrative aura lieu en Septembre. Vous devez vous présenter au secrétariat de votre département pédagogique le jour de la rentrée avec le dossier préalablement téléchargé (se reporter au tiret n°2) dûment complété ainsi que l'ensemble des pièces demandées.

Obtention du Visa

Les candidats de nationalité étrangère ayant besoin d'une attestation d'admission à faire valoir auprès des services des visas, sont priés de nous contacter par mail à l'adresse suivante : oceane.rodriquez@univ-perp.fr

Dans ce mail vous préciserez vos noms, prénoms, date et lieu de naissance ainsi que votre identifiant Campus France. En retour, nous vous enverrons par mail cette attestation d'admission.

RÉINSCRIPTION: FORMATION INITIALE

Pour les profils alternants (contrat d'apprentissage et contrat pro) et les Formations Continues reportez-vous au 2ème onglet déroulant ci-dessus "Inscription et réinscription profil alternant et formation continue"

PROCÉDURE DE RÉINSCRIPTION: A PARTIR DU 8 JUILLET !

1 - PENSEZ A VOUS ACQUITTER DE LA CVEC : CVEC.ETUDIANT.GOUV.FR/

Attention, ne sont pas concernés par la CVEC les étudiants en contrat pro et formation continue

2 - VOUS REINSCRIRE EN LIGNE A PARTIR DU 8 JUILLET (FORMATION INITIALE UNIQUEMENT) : [LIEN RÉINSCRIPTION](#)

Cette procédure ne concerne que les étudiants de l'IUT de Perpignan autorisés à passer en 2ème année ainsi que les redoublants de 1ère et de 2ème année en formation initiale

3 - TELECHARGER LE RECAPITULATIF DE VOTRE INSCRIPTION

4 - IMPRIMER LE RECAPITULATIF D'INSCRIPTION

5 - RASSEMBLER LES PIÈCES SUIVANTES :

- Attestation CVEC
- Attestation de bourse conditionnelle 2019-2020 (si vous êtes boursier)
- Attestation responsabilité civile vie privée pour l'année universitaire 2019-2020
- Attestation de participation à la JAPD (si document non transmis l'année précédente)
- Un chèque relatif aux frais d'inscription si vous n'avez pas réglé les frais d'inscription par CB en ligne

5- PRENDRE RENDEZ-VOUS

- Pour les formations initiales de Perpignan : [lien prise de rdv](#)

- Si vous résidez dans les **DROM-COM, à l'étranger ou hors France**, vous pourrez prendre un rendez-vous au **mois de septembre** les créneaux seront visibles **mi-juillet** sur le lien [ICI](#)

- Pour les formations de Narbonne et Carcassonne: pas de prise de rendez-vous, vous devez apporter le récapitulatif d'inscription et les pièces demandées

Pour une formation à NARBONNE

Vous ne devez pas prendre de rendez-vous ([dates rentrée](#))

- **DUT CJ** : présentez vous au secrétariat pédagogique de Narbonne muni de votre récapitulatif d'inscription accompagné des pièces demandées et du paiement (chèque + RIB) si vous n'avez pas effectué le règlement en ligne du **8 juillet au 19 juillet inclus ou le 6 septembre, jour de la rentrée (horaires secrétariat : 9h - 12h / 14h 16h)**
- **DUT GCGP** : présentez vous au secrétariat pédagogique de Narbonne muni de votre récapitulatif d'inscription accompagné des pièces demandées et du paiement (chèque + RIB) si vous n'avez pas effectué le règlement en ligne du **8 juillet au 12 juillet inclus ou à partir du 30 août et au plus tard le jour de la rentrée (horaires secrétariat : 9h - 12h30 / 14h30 - 16h)**

B) Pour une formation à CARCASSONNE :

Vous ne devez pas prendre de rendez-vous ([dates rentrée](#))

- **DUT STID, LP TIG, LP SIG**: présentez vous au secrétariat pédagogique de Carcassonne muni de votre récapitulatif d'inscription accompagné des pièces demandées et du paiement (chèque + RIB) si vous n'avez pas effectué le règlement en ligne du **8 juillet au 12 juillet inclus ou à partir du 26 août et au plus tard le jour de la rentrée (horaires secrétariat : 9h - 12h / 14h 16h)**
- **DUT TC** : présentez vous au secrétariat pédagogique de Carcassonne muni de votre récapitulatif d'inscription accompagné des pièces demandées et du paiement (chèque + RIB) si vous n'avez pas effectué le règlement en ligne du **8 juillet au 19 juillet inclus ou à partir du 26 août et au plus tard le jour de la rentrée (horaires secrétariat : 9h - 12h / 14h 16h)**

Mise à jour le 30 septembre 2019

TÉLÉCHARGEMENT

[Charte du droit à l'image](#)

[Dates de rentrée 2019/2020](#)

[Dates des vacances scolaires 2019/2020](#)

[Télécharger le livret d'accueil de l'IUT](#)